

LA RETRAITE PAR POINTS **NON MERCI**



DÉCLARATION DE LA DIRECTION D'INFO'COM-CGT - 5 NOVEMBRE 2019

APPEL !

« À quoi bon, c'est fichu, tout est joué, les gens sont individualistes, c'est dans la nature humaine. De toute façon, je n'aurais jamais de retraite. Et puis, il n'y a pas d'alternative... » Ces propos saturent l'air du temps. Ils témoignent d'un consentement à ce qui est contre nos intérêts. Pourtant, d'autres se battent.

Alors ? Préparons nos mouchoirs ?

Le consentement, le renoncement, ils comptent justement dessus... Ils ? Ceux qui veulent, sans notre avis, moins indemniser les chômeurs, liquider la retraite sociale, se débarrasser de l'hôpital public, laisser faire les licenciements, réprimer et balayer les droits sociaux...

Que proposons-nous ?

Info'Com-CGT vous propose d'essayer l'action collective, la solidarité, la détermination d'objectifs communs.

Toutes et tous, nous avons intérêts à une retraite sociale qui nous assure une vie en bonne santé, un accès pour tous les jeunes à un salaire décent afin de vivre correctement tout de suite.

Ensemble, nous pouvons déterminer nos revendications, nos aspirations communes.

C'est pour faire apparaître ces intérêts collectifs, pour fabriquer du « commun », que nous vous invitons à vous inscrire avec nous dans la construction du 5 décembre.

Info'Com-CGT appelle à participer au mouvement de résistance et de contre-offensive à la casse sociale généralisée tant par le gouvernement que par le patronat.

Une volonté d'action se manifeste. Elle aspire à dépasser les stratégies perdantes.

La date du 5 décembre représente le symbole du rassemblement des mouvements qui veulent gagner. Ce rendez-vous repose sur l'espérance placée dans la force en cours, celle qui vit dans le mouvement de luttes pour l'hôpital public, les transports, la retraite solidaire, les salaires, l'éducation, etc.

Info'Com-CGT se place dans la perspective de la réussite d'un 5 décembre conçu comme un point d'appui à une véritable reconquête, dorénavant possible.

Info'Com-CGT appelle à des mouvements de grève qui portent les revendications et les décisions prises par les délibérations collectives, à tenir en assemblée générale.

GRÈVES, ACTIONS, BLOCAGES...
5 DÉCEMBRE DANS
TOUTE LA FRANCE !

Réforme des retraites

1 Aujourd'hui, notre système de retraites assure un niveau de vie supérieur à celui des retraités des autres pays d'Europe. Il est basé sur la solidarité entre générations et sur la répartition.

Si la réforme est votée, nous serons plus nombreux à nous partager la même somme (14 % du produit intérieur brut).

Les retraités de demain auront des conditions de vie moins bonnes.

2 Aujourd'hui, il est possible de connaître le montant de sa retraite.
Si la réforme est votée, impossible de connaître le montant de sa retraite et impossible de garantir qu'il ne va pas baisser.

3 Aujourd'hui, l'âge de la retraite a été repoussé de 60 à 62 ans.
Si la réforme est votée, il faudra partir au minimum à 64 ans.

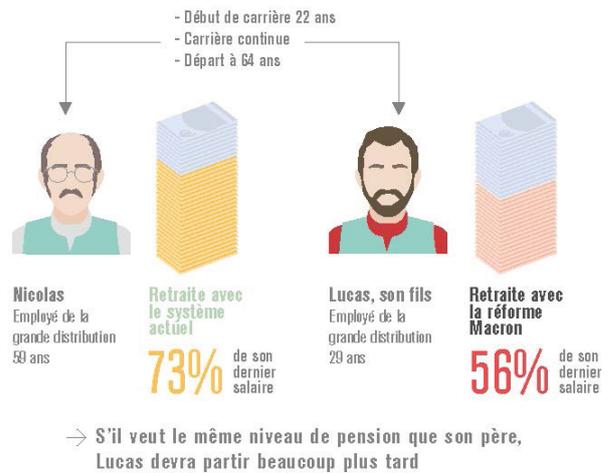
4 Aujourd'hui, les carrières à trous (maladie, maternité, parentalité, chômage, cessation ou réduction de l'activité des aidants familiaux) sont protégées par la règle des 25 meilleures années.

Si la réforme est votée, avec le système des points toute année perdue aura un impact sur la retraite.

5 Aujourd'hui, des inégalités devraient être corrigées (faible retraite des femmes, pénibilité mal ou pas prise en compte, espérance de vie des ouvriers moins élevée de 6 ans que celle des cadres).

Si la réforme est votée, aucune disposition ne prévoit de réduire ces inégalités.

6 Aujourd'hui, l'argent des retraites n'est géré ni par le gouvernement ni par les marchés financiers.
Si la réforme est votée, la retraite sera entre les mains du gouvernement au gré des aléas économiques, des crises et de la capitalisation.



Sylvie
Ouvrière dans le textile
Fin de carrière en invalidité
58 ans



Retraite avec le système actuel
1 162 euros



Retraite avec la réforme Macron
1 000 euros



Pierre
Professeur des écoles
35 ans



Retraite avec le système actuel
2 434 euros



Retraite avec la réforme Macron
1 513 euros



Yasmina
Cadre dans le privé
55 ans



Retraite avec le système actuel
2 500 euros



Retraite avec la réforme Macron
1 757 euros

Une retraite solidaire, c'est possible

- à 60 ans
- en comptabilisant les années d'études et l'activité des proches aidants
- en prenant en compte la pénibilité
- en indexant les pensions sur les salaires
- en augmentant les salaires, notamment des femmes
- en augmentant les cotisations
- en taxant les dividendes



BULLETIN DE SYNDICALISATION

(votre adhésion restera strictement confidentielle)
ECRIRE EN MAJUSCULES ET LISIBLEMENT. MERCI.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone : Courriel :

Entreprise :

Montant du timbre (= 1,1% du revenu mensuel net) :

Signature :

Merci de retourner :

- ce bulletin complété et signé

- votre RIB

INFO'COM-CGT

4 rue Guyton de Morveau - 75013 PARIS

Tél. : 01.42.06.47.55

news@infocomcgt.fr

Les salariés syndiqués bénéficient d'un crédit d'impôt d'un montant égal à 66% de la cotisation (ex. : une cotisation mensuelle de 20€, reste à la charge du syndiqué 6.80€ après impôts).